

Fiche pour organisation de manifestations

Madame,
Monsieur,

Suite aux demandes croissantes de prêt de salles et de matériel, dans le souci de répondre au mieux à votre demande et de privilégier nos partenaires, nous vous demandons de bien vouloir faire vos demandes de salles et de matériel au minimum **8 semaines** à l'avance, sans oublier les précisions suivantes :

(**Important** : toute demande qui ne sera pas formulée dans les délais et avec les précisions demandées, ne sera pas traitée) :

Demande de salle : accueil@mairiedecadillac.fr

Jour et heure de la manifestation :

Date d'installation de la manifestation :

Date et heure d'enlèvement de la manifestation :

Durée de la manifestation :

Nombre de personnes attendues :

Demande de matériel : secretariat@mairiedecadillac.fr

Lieu, jour, heure et durée de la manifestation :

Tables plateaux (6 à 8 places par tables) (préciser le nombre) :

Tréteaux (préciser le nombre) :

Chaises (préciser le nombre) :

Barrières (longueur : 2,50 m l'une) (préciser le nombre) :

Scène (réservée aux associations – superficie : 50 m² modulables) (préciser le surface souhaitée et l'emplacement) :

Grilles d'exposition (maximum 14) (préciser le nombre) :

Électricité (puissance désirée) :

Autres demandes (poubelles, coupes, ouverture débit de boissons, etc.) :

Demande d'occupation du domaine public : police@mairiedecadillac.fr

Lieu, jour, heure et durée de la manifestation :

Arrêtés à prévoir : oui non

Pour certaines manifestations, une rencontre avec les responsables municipaux s'avérera nécessaire.

Pour cela, merci de bien vouloir préciser, pour l'association :

Nom du référent :

Tél. et email :

Contact en cas d'urgence :

Avis des services

Avis des services

Avis des services

Organisation d'un vide-grenier : police@mairiedecadillac.fr

Avis des services

Lister le nom des rues que vous souhaitez occuper et/ou les lieux désirés (parc municipal, jardin public, etc.) :

.....
.....
.....
.....
.....

Dans le cadre de la manifestation, souhaitez-vous une réunion d'organisation avec la mairie :

oui non date :

Pour toute organisation de manifestation, merci de bien vouloir joindre à votre demande l'attestation responsabilité civile de l'association ou de l'organisateur.

Fait à

Le

Signature.

Pour information :

CAPACITÉ D'ACCUEIL DES SALLES MUNICIPALES

Salles	Nombre de personnes
Salle du conseil	130
Salle rue du Cros	100
Salle Jeanne d'Arc n° 1	40
Salle Jeanne d'Arc n° 3	100
Salle du judo	100
Salle de l'Orangerie	50
Cinéma	198
Club house	70
Halte nautique	19
Salle du tennis de table	100